

**SAirGroup AG**  
**en liquidation concordataire**

**Circulaire n° 35**

**[www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)**

**Hotline SAirGroup AG  
en liquidation concordataire**

**Deutsch: +41-43-222-38-30**

**Français: +41-43-222-38-40**

**English: +41-43-222-38-50**

**Traduction non officielle  
de l'original allemand**

Wenger Plattner  
Seestrasse 39 | Postfach  
CH-8700 Küsnacht-Zürich

T +41 43 222 38 00  
F +41 43 222 38 01  
www.wenger-plattner.ch

Aux créanciers de SAirGroup AG  
en liquidation concordataire

**Karl Wüthrich**, lic. iur.  
Avocat | Attorney at Law  
swissair@wenger-plattner.ch  
Inscrit au registre des avocats

Küsnacht, mai 2021

## **SAirGroup AG en liquidation concordataire ; Circulaire n° 35**

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer, ci-après, de l'état actuel de la liquidation concordataire de SAirGroup ainsi que de la suite prévue de la procédure au cours des prochains mois.

### **I. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Le 1<sup>er</sup> mars 2021, le liquidateur a présenté au juge concordataire du tribunal de district de Zurich, son 18<sup>e</sup> rapport d'activité pour l'année 2020 après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 17 mai 2021 dans les bureaux du liquidateur, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küsnacht. Pour la consultation, veuillez vous annoncer par téléphone auprès de la hotline au +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité, dans la mesure où les créanciers ne sont pas déjà couverts par la circulaire n°34 de décembre 2020.

## II. PRESENTATION GENERALE DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION

### 1. ACTIVITES DU LIQUIDATEUR

En 2020, le liquidateur a concentré ses activités sur le recouvrement des créances (cf. ch. III.2. et IV.2. ci-dessous), l'affectation des produits de la vente des immeubles et des participations à l'étranger en concluant des transactions avec Swissair Schweizerische Luftverkehr-Aktiengesellschaft en liquidation concordataire (ci-après « Swissair ») et SAirLines AG en liquidation concordataire (ci-après « SAirLines » ; cf. ch. III.2. ci-dessous), le règlement des actions en responsabilité avec la conclusion d'une transaction globale (voir la circulaire n° 34, point II.) et un nouvel apurement de l'état de collocation avec la conclusion d'une transaction avec Georges Schorderet (voir la circulaire n° 34, point I.).

### 2. ACTIVITES DE LA COMMISSION DES CREANCIERS

Durant l'année 2020, la commission des créanciers s'est réunie deux fois. La commission des créanciers s'est prononcée par voie de circulaire sur trois propositions du liquidateur.

## III. ÉTAT DES ACTIFS DE SAIRGROUP AU 31 DÉCEMBRE 2020

### 1. REMARQUES PRELIMINAIRES

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2020 (Annexe 1). Cet état recense les actifs de SAirGroup au 31 décembre 2020, en l'état actuel de nos connaissances.

### 2. ACTIFS

Liquidités: Les liquidités sont placées principalement auprès de la Banque Cantonale de Zurich (« ZKB »). Des intérêts négatifs de CHF 542.974 ont été perçus en 2020. Le taux d'intérêt négatif moyen mis à charge était légèrement inférieur à 0,6%.

Créances envers des tiers: Le poste « Créances envers des tiers » comprend principalement des créances envers des sociétés de l'ancien groupe Swissair (cf. ch. IV.2. ci-après). Le poste a été évalué avec prudence, selon l'état actuel de nos connaissances.

Répartition non encore déterminée des produits issus de la vente ou de la liquidation de participations étrangères: Un accord a été conclu avec SAirLines et Swissair sur le partage des produits de la vente d'Airline Financial Support Services (India) Private Ltd. Un accord a également été conclu avec SAirLines pour la distribution du produit de la liquidation de Swissair International Finance II Limited, Guernesey. Seule l'approbation de la commission des créanciers de SAirLines est encore en suspens pour les deux accords.

Un accord a été conclu avec le liquidateur suppléant de Swissair pour la répartition des produits de la vente d'Egyptian Aviation Services. La commission des créanciers de Swissair a déjà approuvé cet accord. La commission des créanciers de SAirGroup adoptera une résolution sur cette transaction lors de sa prochaine réunion.

Dans l'état de liquidation, la valeur du poste a été adaptée à la nouvelle situation.

Immeubles : Après de longues négociations avec Swissair, un accord a été conclu sur le partage des produits de la vente de biens immobiliers à Singapour, Mumbai, Tel Aviv, Istanbul, Madrid, São Paulo et Rio de Janeiro entre SAirGroup et Swissair. Cet accord doit encore être soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Dans l'état de liquidation, la valeur du poste a été adaptée à la nouvelle situation.

### **3. DETTES DE LA MASSE**

Créanciers concordataires : Le poste créanciers concordataires au 31 décembre 2020 comprend les frais occasionnés au cours de la liquidation concordataire.

Provisions pour acomptes : L'état de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2020 comprend les provisions suivantes pour les six premiers acomptes:

<b>Acompte / type de provision</b>	<b>Instruc- tions de paiement man- quantes en CHF 1.000</b>	<b>Créance s condi- tion- nelles en CHF 1.000</b>	<b>Créance s diffé- rées en CHF 1.000</b>	<b>Total des pro- visions en CHF 1.000</b>
1 <sup>er</sup> acompte	696	917	10 411	<b>12 024</b>
2 <sup>e</sup> acompte	1 287	363	4 116	<b>5 766</b>
3 <sup>e</sup> acompte	1 653	450	5 095	<b>7 199</b>
4 <sup>e</sup> acompte	1 619	346	3.920	<b>5.885</b>
5 <sup>e</sup> acompte	8 695	1 125	12 739	<b>22 559</b>
6 <sup>e</sup> acompte	6 328	675	7 644	<b>14 647</b>
<b>Total des provisions</b>				<b>68 080</b>

Les provisions constituées permettent de garantir le montant maximal des six acomptes pour toutes les créances non encore réglées.

#### **4. CREANCES CONCORDATAIRES**

En ce qui concerne l'état actuel de la procédure de collocation, il est renvoyé au point V. ci-après. L'aperçu de l'état de la procédure de collocation (annexe 2) indique pour quels montants et dans quelles classes des créances ont été produites, admises ou définitivement écartées, et quelles créances sont en litige (actions en contestation de l'état de collocation) ou en attente d'une décision de collocation. Les montants des créances sont encore susceptibles d'évoluer dans toutes les classes, dans le cadre de l'apurement de l'état de collocation.

#### **5. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF**

Les actifs de SAirGroup sont pour l'essentiel liquidés (cf. ch. III.2. ci-dessus). Sur la base de l'état actuel de nos connaissances, un dividende concordataire de l'ordre de 23% en total peut être envisagé. Les six premiers acomptes

versés à ce jour ont d'ores et déjà permis d'en verser 22,4%. Le solde du dividende concordataire sera donc de l'ordre de 1%.

#### **IV. REALISATION DES ACTIFS**

##### **1. GENERALITES**

Au cours de la période sous revue, le liquidateur a pu réaliser des actifs d'un montant de CHF 22 368,05

##### **2. CREANCES ENVERS DES SOCIETES DE L'ANCIEN GROUPE SWISSAIR ; SUPPRESSION DES CIRCUITS DE DIVIDENDES**

L'accord relatif à la dissolution des circuits de dividendes entre différentes anciennes sociétés du groupe Swissair (voir à ce sujet la circulaire n°33 de mai 2020, ch. IV.2) a été conclu. Il est en en voie d'exécution. La masse de la faillite de Balair/CTA Leisure AG en liquidation a entre-temps versé en janvier 2021 le dividende final à ses créanciers. Les autres sociétés suivront dans les prochains mois. Cela permettra de recouvrer, dans la mesure du possible, les créances impayées des sociétés du groupe.

Les deux anciennes sociétés néerlandaises de Swissair, SAirGroup Finance (NL) B.V. (ci-après « FinBV ») et SAirLines Europe B.V. (ci-après « EuropeBV »), ne sont pas parties à l'accord sur la dissolution des circuits de dividendes. Mais, les deux sociétés ont des circuits de dividendes en relation avec SAirGroup, SAirLines, Swissair et Flightlease AG en liquidation concordataire. Ces cycles de dividendes empêcheraient l'achèvement des procédures de faillite et de liquidation des entreprises concernées. Afin de rompre le cycle des dividendes, SAirGroup a racheté à FinBV et EuropeBV ses créances de respectivement CHF 2 540 416.60 et CHF 356 962.000, qui étaient légalement reconnues dans l'état de collocation de SAirLines en 3<sup>e</sup> classe, à un prix d'achat de respectivement CHF 25 910 et CHF 3 641.010 (1,02 % de la valeur nominale des créances). Le prix d'achat a été déterminé sur la base du modèle Excel actualisé utilisé pour l'accord sur la dissolution des cycles de dividendes. La commission des créanciers a approuvé le contrat d'achat. Entre-temps, l'accord est entré en vigueur et a été exécuté.

## **V. APUREMENT DES PASSIFS**

### **1. COMPLEMENT N° 6 A L'ETAT DE COLLOCATION**

Depuis la publication de l'état et des compléments n° 1 à 5, il a été possible d'évaluer d'autres demandes qui avaient été suspendues auparavant. Par conséquent, un complément n° 6 à l'état de collocation sera émis.

Le complément n°6 à l'état de collocation est disponible pour les créanciers du 5 au 25 mai 2021 auprès du liquidateur, Karl Wüthrich, avocat, Wenger Plattner Attorneys-at-Law, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küsnacht, Suisse, (un préavis est demandé en appelant la hotline au +41 (0)43 222 38 40).

Les actions en contestation du complément n° 6 à l'état de collocation doivent être portées devant la juridiction unique du tribunal de district de Zurich, Wengistrasse 30, case postale, 8026 Zurich, dans un délai de 20 jours à compter de l'annonce de la publication dans la Feuille officielle suisse du commerce du 5 mai 2021, soit jusqu'au 25 mai 2021 (date du cachet de la poste suisse). En l'absence de contestation, le complément n°6 de l'état de collocation entrera en vigueur.

### **2. PROCEDURE DE COLLOCATION**

Au cours de l'année 2020, les organes de liquidation sont parvenus à un accord concernant l'admission partielle des créances de Georges Schorderet en 1ère classe (voir circulaire n° 34, paragraphe I.). Dans le cadre de cette transaction, ils ont reconnu trois petites créances privilégiées du canton de Zurich et de la Confédération suisse pour un montant total d'environ CHF 25 000. Ces créances sont incluses dans le complément n° 6 (voir point V.1.ci-dessus).

L'état de collocation de SAirGroup a été considérablement apuré. Pour l'instant, l'évaluation et la décision ne sont suspendues que pour deux demandes. Dans ce contexte, il convient de mentionner la créance déposée et actuellement suspendue par Swissair pour un montant d'environ CHF 196 millions résultant de la responsabilité du droit de la société anonyme (participation au cash pooling du groupe ; voir circulaire n° 33, point V.1.).

### **3. PROCEDURE CIVILE EN BELGIQUE**

La procédure civile en Belgique est suspendue depuis un certain temps parce que l'enquête pénale menée en Belgique n'a pas encore pu être terminée. En

automne 2019, l'Etat belge et les sociétés qu'il contrôle ont demandé au Tribunal de reprendre la procédure. Le Tribunal ne s'est pas encore prononcé sur cette demande.

## **VI. SUITE PREVUE DE LA PROCÉDURE**

La réception des dividendes de la faillite et de la liquidation sur les créances des sociétés de l'ancien groupe Swissair est attendue dans les prochains mois. Enfin, l'état de collocation doit être apuré.

Les créanciers seront informés des événements importants au fur et à mesure de la procédure, par voie de circulaire. Les informations sur le déroulement de la liquidation au cours de cette année seront communiquées au plus tard au printemps 2022.

Avec mes salutations les meilleures

SAirGroup AG en liquidation concordataire

Le liquidateur:

Karl Wüthrich

- Annexes :
1. État de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2020
  2. Aperçu de la procédure de collocation de SAirGroup

## ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
	CHF	CHF	CHF
<b>ACTIFS</b>			
<b>Liquidités</b>			
UBS SA CHF	58'774	58'924	-151
ZKB CHF	3'731'016	18'873'653	-15'142'637
ZKB USD	21'145	25'997	-4'852
ZKB EUR	22'776	28'617	-5'841
ZKB dépôts à terme	115'000'000	110'000'000	5'000'000
<b>Total des liquidités</b>	<b>118'833'710</b>	<b>128'987'192</b>	<b>-10'153'481</b>
<b>Positions de liquidation:</b>			
Débiteurs concordataire	62'109	79'497	-17'388
Avances sur frais de justice	0	0	0
Créances sur des tiers	8'937'600	6'410'000	2'527'600
Répartition non encore déterminée du produit de la vente/liquidation des participations étrangères	8'500'000	6'500'000	2'000'000
Biens immobiliers (part des produits issus de la vente)	9'000'000	9'500'000	-500'000
Équipement informatique	0	2	-2
Participations, titres	p.m.	p.m.	
Prétentions en matière de responsabilité	1'600'000	p.m.	1'600'000
<b>Total des positions de liquidation</b>	<b>28'099'709</b>	<b>22'489'499</b>	<b>5'610'210</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>146'933'419</b>	<b>151'476'690</b>	<b>-4'543'271</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Dettes de la masse</b>			
Créanciers concordataires	35'026	39'306	-4'280
Provisions 1er acompte	12'024'482	17'277'702	-5'253'220
Provisions 2ème acompte	5'766'570	6'907'425	-1'140'856
Provisions 3ème acompte	7'198'633	8'654'336	-1'455'702
Provisions 4ème acompte	5'884'915	6'722'087	-837'172
Provisions 5ème acompte	22'558'676	22'851'626	-292'951
Provisions 6ème acompte	14'646'703	15'171'738	-525'036
Prépaiement pour le paiement final	-1'162'400	0	-1'162'400
Provisions pour frais de liquidation	5'000'000	10'000'000	-5'000'000
<b>Total des dettes de la masse</b>	<b>71'952'604</b>	<b>87'624'221</b>	<b>-15'671'617</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES</b>	<b>74'980'815</b>	<b>63'852'469</b>	<b>11'128'346</b>

## Aperçu de la procédure de collocation de SAirGroup

Catégorie	Dans le cadre de la procédure de collocation						Dividende concordataire en %				
	Annoncées CHF	Reconnues CHF	Admises sous conditions CHF	Action en contestation de l'état de collocation pendante CHF	Différées/Nouvelles annoncées CHF	Ecartées CHF	Comptes	Dividende futur		Total	
								minimal	maximal	minimal	maximal
Garanties par gage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1 <sup>ère</sup> classe	368'483'558.54	78'198'328.29	-	-	23'303.45	290'261'926.80	100%	-	-	100%	100%
2 <sup>ème</sup> classe	862'982.92	705'878.35	-	-	235.55	156'869.02	100%	-	-	100%	100%
3 <sup>ème</sup> classe <sup>1) 2) 3)</sup>	48'366'215'769.09	11'166'202'157.31	17'308'811.14	-	195'985'273.01	36'986'719'527.63	22.4%	0.7%	1.0%	23.1%	23.4%
<b>Total des créances concordataires</b>	<b>48'735'562'310.55</b>	<b>11'245'106'363.95</b>	<b>17'308'811.14</b>	<b>-</b>	<b>196'008'812.01</b>	<b>37'277'138'323.45</b>					

1) Le calcul du dividende minimal tient compte à hauteur de 100% des créances admises sous conditions.

2) Le calcul du dividende maximal tient compte à hauteur de 20% des créances différées de 3ème classe ; les créances admises sous conditions ne sont pas prises en considération dans ce calcul.

3) Les créances colloquées suivantes, qui entre-temps ont été intégralement couvertes par des paiements de dividendes et des paiements de tiers, ont été déduites du total des

créances reconnues:

- Bank of America 81'064'375.50  
- USD-Bond 539'953'749.75

**[www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)**

**Hotline SAirGroup AG  
en liquidation concordataire**

**Deutsch: +41-43-222-38-30**

**Français: +41-43-222-38-40**

**English: +41-43-222-38-50**